



**Etat prévisionnel des recettes et des dépenses de l'exercice 2011
(Prévisions d'exécution du budget 2010 et prévisions pour 2011)**

Rapport de présentation

Le budget 2011 traduit la volonté de repositionner l'EPA en tant qu'outil d'aménagement au service d'un projet de territoire. Aujourd'hui, en effet, conformément à l'attente exprimée par les partenaires de l'établissement, les conditions préalables à l'engagement d'opérations d'aménagement sont réunies.

Seront présentés successivement ;

- les opérations d'aménagement
- les études générales
- le fonctionnement général de l'EPA
- L'EPRD qui fait la synthèse de ces données

Ces données sont présentées avec la prévision de réalisation du budget 2010 et la proposition du budget 2011.

Les opérations d'aménagement

Quatre opérations ont été identifiées comme étant prioritaires à l'issue de l'étude de positionnement international et des études de définition :

Le Grand Arénas : Grand quartier d'affaires sur 51ha. Cette opération pourra être engagée d'ici fin 2010 pour 503 K€. Au cours de l'année 2011 les charges engagées devraient s'élever à 3 098 K€ dont 1 178 K€ seront effectivement pris en charge au titre notamment des études de maîtrise d'œuvre urbaine et des études techniques. Elle pourra être élargie au CADAM dans le cadre d'une opération de valorisation foncière et de recomposition urbaine, selon des décisions à venir.

Le Grand Arénas intègre, en particulier, le pôle d'échanges multimodal de Nice Aéroport qui pourra accueillir plus de 10 millions de passagers par an et assurer une fonction de levier économique et urbain pour le développement du futur cœur de métropole. Les études opérationnelles engagées d'ici la fin d'année 2010 représentent 443 K€, et devraient s'élever à 2 131 K€ d'engagement en 2011 pour 836 K€ de prise en charge principalement au titre de la maîtrise d'œuvre urbaine et des études techniques.

Nice Méridia : Technopôle urbain sur 26 ha. Cette opération sera lancée au cours de l'exercice 2011. L'EPA engagerait 740 K€ de dépenses, principalement constituées de la maîtrise d'œuvre urbaine et aurait 180 K€ de prise en charge.

La Baronne : Quartier d'activités de 27 ha. Les charges à engager sur cette opération, initiée dans le courant de l'année 2011, pour la maîtrise d'œuvre urbaine notamment, s'élevaient à 698 K€ et donneraient lieu à 188 K€ de prise en charge.

Le quartier de la digue à St Martin du Var : Quartier résidentiel de 5 ha. Cette opération a été initiée dès 2009. Elle impacte les engagements de 2010 à hauteur de 25 K€. En 2011, les engagements sur cette opération devraient s'élever à 430 K€ et donner lieu à 140 K€ de prise en charge.

Les études générales

L'exercice 2010 a été marqué par l'achèvement des études fondatrices de la stratégie de développement et d'aménagement de la plaine du Var.

Les engagement de dépenses pris en 2009 et 2010 après le transfert de maîtrise d'ouvrage de NCA à l'EPA de **l'étude pour la définition de la stratégie urbaine de la plaine du Var ont** donné lieu à des paiements à hauteur de 1 200 K€. Les cofinancements ont été intégralement perçus.

Le diagnostic de l'étude relative à l'élaboration d'**un cadre de référence environnemental pour l'aménagement et la construction dans la plaine du Var** est achevé. L'élaboration du cadre de référence lui-même est en cours (achèvement au 1^{er} trimestre 2011). Engagée en 2010 pour la partie transférée, elle a été réglée à hauteur de 77 K€ au cours de l'exercice. Les cofinancements de la Région et de l'Ademe n'ont pas encore été perçus.

Elaboration d'un plan de protection et de gestion des espaces naturels et des fonctionnalités écologiques dans le périmètre de la plaine du Var : Lancée en mars 2010, cette étude a pour objet d'identifier et de caractériser les fonctionnalités écologiques de la plaine du Var afin de pouvoir définir un système de gestion opérationnelle de la biodiversité en cohérence avec les territoires adjacents. La phase de diagnostic est en cours (achèvement de l'étude au 1^{er} semestre 2011).

Globalement, l'EPA aura engagé en 2010, 1 663 K€ pour les études générales et payé 2 149 K€ au titre de ces études et du solde des études engagées en 2009.

Le fonctionnement général de l'EPA

1) Les ressources de l'exercice sont principalement constituées des subventions versées par les partenaires au projet afin d'assurer le financement de l'EPA.

En 2010, le montant des subventions a été arrêté à 4 000K€. La répartition approuvée se déclinait de la façon suivante :

- Etat : 2 000 K€
- Conseil Régional PACA : 600 K€
- Conseil Général des Alpes Maritimes : 600 K€
- EPCI : 800 K€ dont NCA 720 K€ et CCCA 80 K€

Au cours de l'exercice :

- L'Etat a notifié 2 000 K€ d'autorisation d'engagement et a versé : 500 K€ au titre de l'engagement 2009 et 1 000 K€ au titre de l'engagement 2010.
- Le Conseil Régional a notifié et versé la totalité de sa contribution soit 600 K€
- Le Conseil Général a notifié et versé la totalité de sa contribution soit 600K€
- NCA a notifié et versé la totalité de sa contribution soit 720 K€.
- CCCA a notifié et versé 80 K€ au titre de sa contribution 2009 et 80 K€ au titre de sa contribution 2010.

Par ailleurs les partenaires auront versé au titre des études fondatrices d'un montant transférés de 897,1K€ leurs participations à hauteur 875,5K€. Au total 4 455,5 K€ ont été effectivement perçus au titre des contributions des partenaires au budget de fonctionnement et d'ingénierie.

- 2) Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 5 470 K€
La différence par rapport à la prévision (5 522 K€) s'explique pour l'heure par l'absence de notifications de subventions FEDER attendues.
- 3) Les charges de l'exercice s'élèvent à 4 620 K€
Les études ont été exécutées à hauteur de 2 562 K€ à comparer au 3 118 K€ prévus. La moindre réalisation s'explique principalement par un recentrage des études dans une optique de dépenses maîtrisées.
Les autres services extérieurs, principalement constitués d'honoraires devraient également n'être que partiellement exécutés, 307 K€ sur les 473 K€ prévus, compte tenu notamment de l'interruption de certaines prestations et de la résiliation amiable de contrats.
Les charges de personnel devraient s'élever à 1 672 K€ pour une prévision de 1 780 K€, compte tenu, notamment, du report d'embauche prévu au budget 2010.

Charges de fonctionnement et d'ingénierie

	2010		
	Initial	Recalé	Probable
Fournitures	50	50	29
Services extérieurs	2 221	3 118	2 562
Services autres extérieurs	473	473	307
Impôts et taxes	46	46	7
Frais de personnel	1 780	1780	1 672
Autres charges	10	10	3
Dotations aux amortissements	45	45	40
TOTAL	4 625	5522	4 620

Propositions pour l'exercice 2011

Les opérations d'aménagement

Au cours de l'exercice 2011, l'EPA se propose d'engager un programme d'actions pour mettre en œuvre les opérations identifiées comme étant prioritaires et qui ont été exposées en préambule.

Au total, ce sont près de 5 M€ qui seront engagés au cours de l'exercice, dont près de 3,9 M€ au titre des études de maîtrise d'œuvre urbaine qui seront lancées pour ces opérations et dont les règlements s'échelonneront sur plusieurs années. Pour 2011, le total des prises en charge sur ce poste devrait s'élever à 1 075 K€. Les autres dépenses sont principalement des études topographiques, géotechniques et hydrauliques pour une charge totale estimée à 1 685 K€.

Les études générales

En revanche, les études générales ne représenteront plus que moins de 10% du budget total soit : 469 K€, dont 209 K€ au titre des actions engagées en 2009 et 2010. Les études nouvelles sont principalement destinées à assurer la prise en compte d'enjeux environnementaux transversaux ou accompagner les opérations d'aménagement en confortant et précisant des éléments d'aide à la décision ou encore en développant des actions ciblées de marketing et prospection. Ces dernières actions seront conçues dans l'objectif de faciliter la pré-commercialisation des charges foncières dans les opérations prioritaires.

Les produits et charges de l'exercice

1) Les produits prévus au budget pour 2011 s'élèvent à 3 858 K€.

Leur financement fait appel :

- aux contributions des partenaires pour un montant global de 3 500 K€
 - o Etat : 1 500 K€
 - o Conseil Régional PACA : 600 K€
 - o Conseil Général des Alpes Maritimes : 600 K€
 - o EPCI : 800 K€ dont NCA 720 K€ et CCCA 80 K€
- à des subventions de 75 K€, dans le cadre d'actions entreprises en partenariats.
- à des subventions sollicitées, notamment au titre des fonds européens dont :
 - o des subventions spécifiques liées au pôle d'échanges multimodal de Nice Aéroport pour 100 K€.
 - o des subventions d'études raisonnablement estimées à 175 K€
- à des produits de gestions courantes estimés à 8 K€

2) Les charges de l'exercice s'élèvent à 4 884 K€

Toutefois, conformément à ce qui est exposé plus haut, les charges au titre des opérations d'aménagement sont prévues pour un montant de 1 685 K€, soit 35% au total. Elles seront stockées ce qui aura comme effet de neutraliser leur poids dans le résultat de l'EPA.

3) Les charges de fonctionnement pour 2011

Les coûts de fonctionnement seront extrêmement contraints pour l'exercice 2011.

D'un montant prévisionnel de 3 200 K€, le budget de l'EPA est réduit de plus de 30% par rapport au budget initial de 2010.

L'augmentation de certains postes résulte de la prise en compte de dépenses dont le besoin est avéré. L'augmentation des charges de personnel est strictement encadrée par l'augmentation réglementaire, la pérennisation d'un salarié en contrat de professionnalisation et la prise en compte d'un éventuel recrutement en cours d'année ainsi qu'au recours à 24 mois de stagiaires.

	2011
	Budget
Fournitures	30
Services extérieurs	869
Autres Services extérieurs	459
Impôts et taxes	14
Frais de personnel	1 785
Autres charges	3
Dotations aux amortissements	40
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 200

Compte de résultat prévisionnel :

Le compte de résultat tient compte des éléments prévisionnels ci-dessus.

Au total, la prévision de réalisation 2010 fait apparaître des charges d'exploitation de 4 620 k€ pour des produits d'exploitation de 5 470 k€ soit un résultat d'exploitation de 850 K€, et un résultat net prévisionnel de l'exercice de 851 K€ après prise en compte des produits exceptionnels.

Compte tenu de l'augmentation du Fonds de Roulement mais également du Besoin en Fonds de Roulement (principalement constitué par la non perception d'une partie des participations notifiées mais non versées), l'impact sur la trésorerie est négatif – 567 K€. Au 31 décembre 2010, les disponibilités devraient ainsi s'établir à 1 138 K€.

En 2011, la prévision est la suivante : des charges d'exploitation de 3 200 K€, pour des recettes d'exploitation de 3 858K€, soit un résultat d'exploitation prévisionnel positif de 658 k€, équivalent au résultat net prévisionnel dans la mesure où aucun mouvement n'est prévu sur les comptes financiers et exceptionnels.

Le financement de l'EPA pour 2011, bien que théoriquement destiné au fonctionnement et à l'ingénierie nous permettra d'absorber les dépenses d'aménagement. En effet, l'impact de l'activité prévue nous permet d'estimer raisonnablement une trésorerie de 117 K€ à fin 2011.

CONCLUSION

Le budget 2011 accompagne le recentrage de l'EPA dans ses missions d'aménagement, en proposant d'assurer le financement, pour cette année, des dépenses d'amorçage des opérations d'aménagement validées comme prioritaires, au travers d'un effort d'ajustement à la baisse des charges de fonctionnement et d'ingénierie de l'établissement dans cette phase de transition.

L'année 2011 sera ainsi mise à profit :

- d'une part pour préciser et stabiliser le besoin de financement des opérations d'aménagement et envisager les modes de financement appropriés à leur portage par l'EPA pour les années 2012 et suivantes
- d'autre part pour évaluer et valider les besoins de financement des ouvrages et équipements, liés à ces opérations mais hors bilan d'aménagement, et engager la négociation des conditions de leur prise en charge partenariale et pluriannuelle
- et enfin pour définir le format raisonnable du budget de fonctionnement de l'établissement, compte tenu de l'apurement d'engagements antérieurs et des nécessités d'accompagnement de la montée en charge opérationnelle, en 2012 et suivantes.

Par ailleurs, la part de contribution des partenaires qui, au vu de l'exécution 2011, aura été consacrée au financement de l'amorçage des opérations d'aménagement, sera dûment identifiée et prise en compte ensuite dans l'équilibre des bilans d'opérations.